

UNE CHANCE POUR TOUS

PREMIÈRE STRATÉGIE CANADIENNE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

SEUIL OFFICIEL DE LA PAUVRETÉ AU CANADA



- Premier seuil officiel de la pauvreté de l'histoire du Canada

CIBLES



- Réduire l'incidence de la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030, tel que mesuré par le seuil officiel de la pauvreté au Canada
- Réduire l'itinérance chronique de 50 %
- Lever les avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme touchant des systèmes publics dans les réserves d'ici mars 2021
- Les besoins en termes de logement sont réduits ou éliminés pour 530 000 foyers

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL SUR LA PAUVRETÉ



- Suivre les progrès et les rendre publics, conseiller et poursuivre le dialogue avec les Canadiens

OUTILS DE MESURE ET SUIVI DES PROGRÈS



- Améliorer la compréhension de la pauvreté en mettant régulièrement à jour le seuil officiel de la pauvreté, en comblant les lacunes statistiques et en suivant les progrès au moyen d'un tableau d'indicateurs

LOI SUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



- Proposer d'enraciner dans une loi la vision, les cibles, le seuil officiel de la pauvreté au Canada en tant que mesure officielle et les mécanismes de reddition de comptes

PILIERS



DIGNITÉ

Aider les Canadiens à sortir de la pauvreté en s'assurant de répondre à leurs besoins fondamentaux



ÉGALITÉ DES CHANCES et INCLUSION

Aider les Canadiens à se joindre à la classe moyenne en favorisant la pleine participation à la société et l'égalité des chances



RÉSILIENCE et SÉCURITÉ

Appuyer la classe moyenne en s'assurant que les Canadiens ne tombent pas dans la pauvreté et en favorisant la sécurité financière et la résilience

Investissements gouvernementaux qui appuient la réduction de la pauvreté

UN PLAN D'ACTION significatif, mesurable et vérifiable

